# ROUBAIX

Bureaux : 44, rue de la Gare (Téléphone 351-17)
Dépôt de vente : 34, rue du Collège

## AVIS

**à nos Lecteurs, à nos Correspondants, et à nos Dépositaires et Vendeurs**

**Nous avons l'honneur d'informer nos Lecteurs, nos Correspondants, nos Dépositaires et Vendeurs que contrairement aux années précédentes et en raison des événements actuels, NOTRE JOURNAL PARAITRA LE 2 JANVIER 1940**

**C'EST - A - DIRE MARDI PROCHAIN.**

### *Décès de M. Louis Dumont, conseiller municipal*

On annonce le décès de M. Louis Dumont, conseiller municipal de Roubaix. Le défunt était conseiller municipal depuis 1912 et fut toujours réélu depuis cette date. En plus de ses fonctions de conseiller prud'homme, administrateur du Bureau de bienfaisance, de la coopérative « La Paix », trésorier du syndicat de la Métallurgie, il faisait partie de nombreuses commissions municipales.

Ses funérailles auront lieu jeudi 28 décembre, à 14 h. 30. Assemblée à 14 h. 15 à la maison mortuaire, 6, rue du Pont-Rouge.

Les groupements qui enverront des couronnes sont priés de vouloir bien désigner deux porteurs.

### A COUPS DE SIPHON

Au cours d'une bagarre survenue lundi soir, au Café Beaurepaire, place de la Liberté, un garçon de café, Lucien Quet, 32 ans, demeurant 35, rue de l'Alouette, a blessé d'un coup de siphon à la tête, un consommateur.

### DECLARATION DES DOMESTIQUES ATTACHES A LA PERSONNE, PRECEPTEURS, PRECEPTRICES ET GOUVERNANTES

Les employeurs sont tenus, sous peine du doublement de la taxe, de faire, dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, préceptrices et gouvernantes, à leur service au 1er janvier 1940.

Les personnes ayant fait une déclaration l'année dernière recevront à domicile un questionnaire qui devra être retourné à la Mairie, ou remis au poste central de police, entrée Grand Place, avant le 31 janvier 1940.

Les nouveaux imposables devront retirer ce questionnaire à la Mairie de Roubaix, également au poste central de police.

### AU PETIT MONDE ARTISTIQUE

Les cours de danse classique et rythmique, de culture physique, de chant et de diction ont repris régulièrement tous les jeudi après-midi et dimanche matin, sous la direction de Mme Bulté-Carpentier, professeur au Conservatoire. Malgré les événements, ces cours sont en progression constante depuis octobre. Ils ont lieu dans les salles privées du café Belle-Vue, 10, rue du Maréchal-Foch. Les enfants de 4 à 14 ans y sont admis.

Mme Bulté se tient toujours à la disposition des familles, 30, rue de Sébastopol, pour tous renseignements et inscriptions.

### PERCEPTION DE ROUBAIX-OUEST

Les bureaux seront fermés les 28, 29 et 30 décembre pour raisons de service.

### DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE DU FONTENOY

Séance de consultations pour enfants, jeudi 28 décembre, à 10 h. 30.

**Cartes d'identité.** — Par suite des vacances de la Noël et du jour de l'An, le service des cartes d'identité ne fonctionnera pas jeudi prochain 28 décembre.

Par ailleurs, deux journées seulement seront réservées aux retardataires qui n'ont pu encore se présenter à ce jour.

## Sociétés et Comités

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX. — Le Comité informe les jardiniers et membres participants que le paiement des cotisations et les demandes de graines pourront être faites à la permanence 3 bis, rue du Château, le jeudi 28 décembre, à 18 h. Il est rappelé que les demandes de graines ne seront plus acceptées après le 30 décembre.

EN FAVEUR DES MOBILISÉS. — Poursuivant son cycle de concours organisés en faveur de ses membres mobilisés La Société Les Amis Réunis de chez Oscar, 286, boulevard Descat, organise pour samedi 30, dimanche 31 et lundi 1er janvier, un grand concours de belotte, manille et piquet dont le produit est uniquement affecté à l'adoucissement de l'ordinaire des poilus. Le Comité invite tous les sociétaires, les sympathisants, ainsi que tous les amateurs de bonnes œuvres à prendre part à ce concours qui débutera samedi soir, à 5 heures ; à l'avance et à tous, il leur dit : merci.

F. N. DES COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Les sociétaires sont invités à assister aux funérailles de M. Desmoor Ildephonse, qui auront lieu aujourd'hui, à 14 h. 30. Assemblée à l'Hôpital la Fraternité, à 14 h. 15.

**CONCOURS DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS**
organisé par le
**CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ**
**— AVIS —**
En raison des circonstances actuelles, la date de clôture de notre concours qui était fixée au Lundi 15 Janvier 1940, est remise à UNE DATE ULTERIEURE.
Cette date de clôture et la date de parution des résultats seront publiées par voie de Presse dans ce journal un mois avant l'échéance.
Les réponses à notre concours sont toujours reçues à l'adresse suivante : CHOCOLAT DELESPAUL - HAVEZ (service concours), à MARCQ-EN-BARŒUL, près LILLE (Nord).
4010

### *L'Arbre de Noël à l'Hôpital*

Les membres du Comité de l'arbre de Noël se sont rendus à l'hôpital de la Fraternité, comme les années précédentes, à l'occasion de Noël. Sous la conduite de la supérieure et du dévoué directeur, M. Delcourt, les dames patronesses ont donné aux enfants malades, jouets et objets utiles, et aux jeunes mères en traitement à la Maternité, layettes et une modeste somme d'argent.

En l'absence de Mme la présidente, Mme Noblet, Mme Meillassoux a félicité chaleureusement Mme la supérieure et M. le directeur de la bonne tenue des salles visitées et des soins attentifs dont sont l'objet par le personnel dirigeant, tous les malades en traitement. Tous ont adressé leurs compliments et leurs remerciements au Comité.

### UNE GRAVE BAGARRE DANS UN CAFÉ

Lundi soir, deux individus saturés de bière et d'alcool, entraient à l'estaminet « Au Bock Ouvrier », 4, rue du Vieil Abreuvoir, et demandaient qu'on leur servit à boire. Comme le tenancier, M. Henri Agache, leur opposait un refus formel, l'un d'eux lui asséna un formidable coup de poing qui lui brisa plusieurs dents.

L'agent de police Marissal, qui se trouvait dans le café, voulut s'interposer. Mais l'ivrogne tourna sa colère contre lui et lui porta un terrible coup de chope à la tête. Grièvement blessé, le policier qui perdait le sang à lots, dut être admis à l'Hôpital de la Fraternité.

M. Darley, commissaire de police, a ouvert une enquête.

### AU FEU

Mardi, vers 17 h. 30, les pompiers ont été appelés au Café Olga Coin, 38, rue Saint-Antoine, où le feu avait pris au premier étage. A l'aide d'une pompe à main, ils furent rapidement maîtres de l'incendie.

Les dégâts causés au plafond, au plancher, à la literie, atteignent de 1.000 à 1.500 francs.

### TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

Incessamment aura lieu à domicile le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1940.

Pour cette imposition, les chiens sont classés en deux catégories.

Le classement n'est déterminé ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais par l'utilisation effective.

Les chiens pouvant être classés dans deux catégories seront obligatoirement classés dans celle dont la taxe est la plus élevée.

**1re Catégorie.** — Il faut entendre tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est laissé en liberté est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades ; les chiens servant à la chasse.

**2e Catégorie.** — Il s'agit des chiens affectés exclusivement à la garde et non compris dans la catégorie précédente.

Le contrôle en cours d'année est exercé au moyen d'une carte remise aux propriétaires de chiens de 1re catégorie, et dont devra toujours être munie la personne qui accompagne le chien à la promenade.

Seuls les chiens de 1re catégorie peuvent être rencontrés dans la rue. Les chiens de 2e catégorie ne peuvent, en aucun cas, circuler dans la ville sous peine de poursuites contre leur propriétaire.

Le défaut de déclaration entraîne le triplement de la taxe afférente à la catégorie à laquelle le chien ayant fait l'objet d'une fausse déclaration aurait dû être classé.

La Grande Boulangerie Meunerie
**L'INDÉPENDANTE**
« GERBE D'OR »
Spécialité de Pains de ma Angiois
Cakes-Madeleines pour soirs eux mobilisés
Demander Prix-courant
112, Boulevard Montebello, Lille
Téléphone 209.54 et la suite
9316

### ETAT CIVIL

**Naissances.** — Gérard Goossens, boulevard de Lyon, Passage Noiart, 3 ; Etienne Vanholand, rue de la Cloche, 97, à Tourcoing.

**Publications de mariages.** — Marcel De Bels, teinturier, rue Milton, 6 et Eugénie Vandenabeele, soigneuse, rue Rollin prolongée, cour Jacquard, 17 ; Albert Demegny, tisserand, rue des Anges, cour Thérin, 1 et Antoinette Brice, soigneuse, boulevard de Metz, 2 ; Joseph Uibrych, tisserand, rue Jules Deregnaucourt, 7 et Marianne Cwieck, tarauderuse, rue Jules Deregnaucourt, 7.

**Décès.** — Jean-Claude Desreumaux, 4 mois, rue du Bellon, cour Derville, 3 ; Héléna Delfosse, épouse Boulanger, 47 ans, rue Lafontaine, 100 ; Alida Vermeulen, Vve Bignon, 71 ans, rue du Fontenoy, 167, cour Van Welden, 1 ; Suzanne Coket, épouse Vanmullen, 48 ans, rue de la Banque, 27 ; Joseph De Glorie, 77 ans, rue de Tourcoing, 72, à Wasquehal ; Alexis Masure, 86 ans, rue Pasteur, 44, à Lys-lez-Lannoy ; Ildephonse Desmoor, 70 ans, rue de Bavai, 42 ; Marie Nys, Vve Ogé, 95 ans, rue Parmentier, 29 ; Yvonne Schaeck, épouse Lagrange, 41 ans, rue de Toul, 95, à Wattrelos ; Fidéline Vanreust, Vve Houzé, 58 ans, rue Marie Buisine, 145 ; Louis Dumont, 74 ans, rue du Pont Rouge, 6.

## WATTRELOS

### *LES CARTES PROFESSIONNELLES*

Les inscriptions continueront dans l'ordre suivant :

**BUREAU N° 1 : COMMISSARIAT DE POLICE**

**Jeudi 28 décembre** : à 8 h., rues Pasteur et du Pétrole ; à 8 h. 30, rue P. Cattesu, numéros impairs ; à 10 h., rue P. Catteau, numéros pairs ; à 14 h., rue Pierre d'Halluin ; à 24 h. 30, Grande Place ; à 16 h., rue du Rivage.

**Vendredi 29 décembre** : à 8 h., rue du Plesir, rue des Prés ; rue du Sergent Peul-Lefebvre ; à 9 h., rue du Sartel ; à 14 h., rue Roger-Salengro ; à 15 h. 30, rue de Roubaix.

**Samedi 30 décembre** : à 8 h., rue Sainte-Thérèse ; à 8 h. 30, rue de Strasbourg ; à 9 h. 30, rue de la Tannerie ; à 10 h. 30, rue Traversière et rue Truffaut ; à 14 h., rue des Trois-Boutelles ; à 16 h., rue Vauban ; à 17 h., rue du Vélodrome et coteur de la Vieille-Place.

# *Communiqués officiels de la Préfecture du Nord*

### Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr

CONCOURS DE 1940

Les candidats au concours d'entrée à l'Ecole Spéciale militaire de Saint-Cyr, peuvent prendre connaissance à la Préfecture du Nord, rue Jacquemars-Giélée (cabinet de M. le chef de la 1re division) de l'instruction ministérielle du 8 novembre 1939 relative au concours de 1940.

La liste d'inscription sera close le 1er janvier 1940.

### BUREAU N° 2 : SALLE DES FÊTES RUE JEAN-JAURÈS

**Jeudi 28 décembre** : à 8 h., rue de Mouscron ; à 11 h., impasse du 11 Novembre ; à 14 h., Nouveau Monde ; à 17 h., Nouveau Riche et Paradis.

**Vendredi 29 décembre** : à 8 h., rue des Poilus, numéros impairs ; à 9 h. 30, rue des Poilus, numéros pairs ; à 11 h., rue de la Poste ; à 14 h., rue Racine ; à 15 h., rue Saint-Joseph ; à 16 h., contour Saint-Liévin.

**Samedi 30 décembre** : à 8 h., rue Vellon, numéros impairs ; à 9 h. 30, rue Vellon, numéros pairs ; à 11 h., square des Platanes ; à 14 h., rue de la Vigne et retardataires.

### BUREAU N° 3 : SALLE DE LA COOPERATIVE « L'HUMANITE »

Entrée rue Henri-Briffaut

**Jeudi 28 décembre** : à 8 h., rue du Mont-à-Leux, numéros impairs ; à 10 h., même rue, numéros pairs ; à 14 h., rue Nungesser et Coli ; à 16 h., rue d'Oran ; à 17 h., rue Paule.

**Vendredi 29 décembre** : à 8 h., rue du Pt Tournai, numéros impairs ; à 10 h., même rue, numéros pairs ; à 14 h., rue du Pt-Moulin ; à 15 h. 30, rue des Plats ; à 16 h., rue de la Potente ; à 17 h., rue du Riez et des Roses.

**Samedi 30 décembre** : à 8 h., rues Serpentine et Saint-Antoine ; à 8 h. 30, rue de le Teinturerie et de Thionville ; à 14 h., rue Royale ; à 15 h. 30, rue Saint-Vincent-de-Paul.

Une seule personne doit se présenter pour toute la famille ; elle doit se munir du livret de famille et des cartes d'identité et pouvoir préciser la profession de chacun, la nature de l'emploi et la désignation de l'employeur.

### SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE

Les chefs de familles des chômeurs complets ne disposant d'autres ressources que les allocations de chômage pourront se présenter au Bureau de Bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, vendredi 29 décembre. Sur présentation de leur carte il leur sera remis un bon pour 50 kilos de charbon.

Les chômeurs remplissant les conditions ci-dessus qui touchent dans une caisse syndicale pourront se présenter le même jour, à 14 h., munis d'un certificat d'inscription à leur caisse et du livret de mariage établissant qu'ils sont chefs de famille.

Voici l'ordre de la distribution : de 8 à 9 h. : de 1 à 2.000 ; de 9 à 10 h : de 2.001 à 4.000 ; de 10 à 11 h. : de 4.001 à 6.000 ; de 11 à 12 h. : de 6.001 à 8.000. A 14 h., chômeurs touchant au syndicat.

Les chefs de familles des mobilisés ne disposant d'autres ressources que l'allocation militaire pourront se présenter le samedi 30 décembre munis de la carte rouge délivrée par le Bureau de Bienfaisance : de 8 à 9 h. : de 1 à 400 ; de 9 à 10 h. : de 401 à 700.

**Vaccination antivariolique.** — Le Maire fait connaître à la population que des séances publiques de vaccinations et de revaccinations auront lieu aux endroits et dates ci-après :

**Au Centre** : à la salle des fêtes de la rue Jean-Jaurès, les jeudis 4 et 18 janvier, à 16 h.

**Au Tourquet**, à l'école des filles de la rue de Boulogne : les jeudis 4 et 18 janvier, à 10 h.

**A la Vieille-Place**, à l'école des filles de la rue Henri-Briffaut : les jeudis 28 décembre et 11 janvier, à 10 h.

**A le Bellierie**, à l'école des garçons de le rue de la Bailerie : les jeudis 28 décembre et 11 janvier, à 16 heures.

ont soumis à le vaccination et à la revaccination antivariolique obligatoire, les enfants de moins d'un an, ceux nés en 1928 et les personnes nées en 1918.

Toutefois les assujettie à la loi, peuvent se faire vacciner par un médecin ou une sage-femme de leur choix.

Les chefs de famille devront dans ce cas, remettre au Bureau de l'Office Social, annexe de la mairie, avant le 21 janvier, un certificat constatant que cette opération a été effectuée.

Les personnes et les enfants vaccinés aux séances publiques ne devront pas produire cette attestation.

Les séances de vaccinations publiques sont gratuites pour toutes les personnes sans distinction d'âge.

**Consultation de nourrissons.** — Jeudi 28 décembre, consultation des nourrissons ; à 9 h., Ecole de filles, rue Henri-Briffaut à la Vieille-Place, à 14 h. 30 à l'Ecole de la rue de la Bailerie.

**Basket-ball.** — Résultat du dimanche 24 : A.P.W. bat Institut Turgot par 41-18.

## CROIX

**Harmonie Mutuelle.** — Le dimanche 24 courant, à la messe de 17 h., l'Harmonie Mutuelle de Croix, sous la direction de son sous-chef, M. Charles Fruleux, a donné son audition de Ste-Cécile.

Malgré les difficultés du moment, le programme des œuvres choisies impressionna favorablement l'assistance.

**Cartes professionnelles.** — Les inscriptions se continueront mercredi et jeudi, 27 et 28 décembre, pour les habitants des rues Claude-Bernard, Paul-Bert, Berthelot, Bessemer et Blanche. Se munir : du livret de famille des cartes d'identité de chaque membre de la famille. Indiquer la profession et préciser exactement la nature de l'emploi.

Pour permettre d'effectuer ce travail, le maire prie le public de vouloir bien se conformer aux instructions ci-dessus.

**Etat civil.** — Naissances : Jean-pierre Delcroix, rue de la Duquennière, 12 ; René Derynck, rue d'Arcole, 26.

Décès : Désiré Vinck, 61 ans, rue A.-France, 41 ; Henri Lepiat, 46 ans, rue Courbet, impasse Delsalle, 10.

## WASQUEHAL

**Reprise des visites médicales des nourrissons.** — Suspendues depuis le début de septembre en raison des événements, les consultations de nourrissons reprendront dès le début de l'année 1940 dans l'ordre suivant : Au centre salle des fêtes rue Jean-Macé, mardi 2 janvier, à 15 h. (les 1er et 3e mardi du mois ; au Gapreau, école maternelle rue Voltaire, le jeudi 11 janvier, à 14 h. 30 (2e et 4e jeudi du mois). Les mamans désirant fréquenter ces consultations et qui n'ont pas encore de carte sont priées d'en faire la demande à la mairie, 3e guichet, le plus tôt possible.

**Fanfare des Accordéonistes** — Mercredi et vendredi, à 18 h. 30, au siège, 6, rue Philippe-le-Bon, cours gratuits de solfège et d'instruments. Les mêmes jours à 19 h., répétition de la clique de tambours et clairons. La répétition générale aura lieu dimanche 31 décembre, à 10 h.

**Inscription des nouveaux chômeurs** — Mercredi, de 8 h. à midi, à la mairie, 6e guichet.

**Avis important aux automobilistes.** — Les demandes de consommation de carburants pour février ne seront reçues à la mairie (guichet 5) que jusqu'au mardi 2 janvier inclus.

**Syndicats Libres.** — Vendredi 29 décembre, de 17 à 19 h., au siège, café de « La Fraternelle », 28, rue de Flers, permanence et paiement des secours de chômage.

**Avis aux étrangers.** — Les demandes de renouvellement de cartes d'identité des étrangers expirant le 31 décembre 1939 ne seront reçues au commissariat de police, rue Jean-Macé, que jusqu'au samedi 30 décembre, à 17 h. Se munir de six photos réglementaires et d'un certificat de travail. A partir du 1er janvier l'amende et les pénalités seront appliquées à tous les retardataires.

**Clique scolaire du Cateau.** — La répétition générale aura lieu dimanche 31 décembre, à 10 h., salle Lécroart, 67, rue de Roubaix.

**Tournée du percepteur.** — Par suite de la mobilisation des commis de perception, le percepteur ne se rendra pas en tournée à Wasquehal ce mercredi. Les contribuables sont invités à acquitter leurs impôts de 1939 avant le 31 décembre au bureau principal, 16 Bis, Grande-Rue, à Roubaix (bureau ouvert les mardi, vendredi et samedi, de 9 à 11 h. et de 14 à 15 h.

Par contre, le contrôleur des Contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables aujourd'hui mercredi, de 14 h. 30 à 16 h., à la salle des fêtes, rue Jean-Macé.

**Distribution des masques à gaz.** — Mercredi, de 8 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h., salle des fêtes rue Jean-Macé, inscription des familles dont le nom du chef commence par les lettres Lef à Ler ; demain jeudi, aux mêmes heures pour les lettres Les à Meq.

**Etat Civil.** — Naissances : Marie-Jeanne Lecocq, rue de Roubaix, 3 ; Noël Ceu, rue de Tourcoing, 80.

Décès : Albert Demmette, 51 ans, rue Carpeaux, 130.

## FLERS

### COLLISION D'AUTOS

Face au Golf du Sart, une collision s'est produite entre une camionnette et une automobile pilotée par Mme Rabineau, née Jeanne Picavet, boulangère-patissière, contour du Sart, à Flers. Dégâts matériels.

### SOIXANTE LITRES DE LAIT SUR LA CHAUSSEE

Lundi matin, à la suite d'un dérapage, une automobile s'est jetée sur l'attelage d'une laitière. Mme Mercel Castelein, née Rose Rivière, rue Anatole-France, à Flers, qui passait rue Jean-Jaurès, à hauteur de la brasserie des Trois-Villes. Les 60 litres que transportait cette dernière voiture furent renversés sur la chaussée.

## HEM

**Parti Socialiste.** — Voici la liste des gagnants du jeu de dés au profit de nos mobilisés : 1. Dutries (fils) ; 2. Smeuru ; 3. Delescaut Henri ; 4. John ; 5. Poulain Marie ; 6. Decupper Léon ; 7. Williams ; 8. Moulard ; 9. Diérick ; 10. Mme Treffel ; 11. Cattrice Alphonse ; 12. Mme Delacroix.

Les lots sont à retirer au café Delacroix, rue Jules Guesde, le jeudi 28 décembre de 18 h. à 20 h.

## LYS

**Résultat du concours de chant du Canari du Hertz (Seiffert).** — Classe 1A : prix d'honneur Hoffman Julien, 86 points ; 1er prix, Mlle Bouteville Mireille, 83 pts ; 2e prix ex æquo, Leroy Lucien, Luc Adolphe Delable Michel, 82 pts ; 3e prix ex æquo, Leroy Lucien et Hoffman Julien, 81 pts ; 4e prix ex æquo, Gomenne Auguste et Hoffman, 80 pts ; 5e prix, ex æquo, Penave Fernand et Vendenbrouck Julien, 79 pts.

Classe 1B : prix d'honneur, Jande Edmond, 79 pts ; 1er prix, Joveneau Pierre, 75 pts.

Classe deux oiseaux : prix d'honneur ex æquo, Hoffman Julien et Senave Fernand, 152 pts ; 1er prix, Senave Fernand, 151 pts ; 2e prix ex æquo, Leroy Lucien et Catteau, 146 pts ; 3e prix, Gomanne Auguste, 144 pts ; 4e prix Luc Adolphe, 141 points.

Classe 4 oiseaux : prix d'honneur, Hoffman Julien, 330 pts ; 1er prix Senave Fernand, 310 pts ; 2e prix Leroy Lucien, 307 pts ; 3e prix, Senave Fernand, 303 pts ; 4e prix Vandenbrouck Julien, 295 points.

**Avis aux automobilistes.** — Les automobilistes sont invités à passer à la mairie, dès ce jour, jusqu'à samedi, pour établir leur carnet de carburant et fournir leur déclaration de consommation pour les mois prochains.

## LEERS

**Comité d'Entr'aide.** — Le Comité d'Entr'aide aux mobilisés et à leurs familles s'est réuni sous la présidence de M. Emile Bulle, entouré des membres de la commission. M. Emile Duez, maire de la commune assistait à la réunion.

Le Comité mit au point quelques questions importantes. Il décida un second achat de pommes de terre destinées aux familles des mobilisés dans la nécessité. Un mandat sera envoyé sous peu à tous les soldats dont il possède l'adresse.

Voici les dates des diverses soirées récréatives qui seront données dans la commune au profit des soldats.

Dimanche 7 janvier, salle du cinéma, rue Joseph Leroy par un groupe d'artistes de Radio P.T.T. Nord.

Dimanches 14 et 21 janvier, salle des fêtes de l'école des garçons par la troupe des « Jeunes au service des Mobilisés ». Au programme : « Jean Kermor », drame patriotique en 3 actes et « Le Diable aux manœuvres », comédie militaire en un acte.

Dimanches 11 et 18 février, salle de l'Ecole des garçons par le groupe lyrique des Amicales. Au programme : « Amour d'aviateur », comédie dramatique en 3 actes et « Pour une pipe », vaudeville en 1 acte.

**Réunion générale des Mutilés et Réformés.** — La section locale des mutilés et réformés a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Georges Détremmerie entoure de MM. Louis Henno et Englebert.

Après lecture du compte rendu de la dernière réunion, il a été procédé au paiement des cotisations pour 1940. L'assemblée aborda ensuite le problème de l'aide aux mobilisés de la société. Plusieurs suggestions seront mises à l'étude.

**Le concert du dimanche 7 janvier.** — Le dimanche 7 janvier, à 14 h. 15, salle du Cinéma de la Taverne Franco-Italienne, rue Joseph-Leroy, un grand concert sera donné par le Vélo-Club du Pile, au profit de la Caisse du Comité d'entr'aide de Leers et du V. C. P., avec les artistes dont les noms suivent : Line Dariel, la célèbre diseuse de Radio-P. T. T. ; Bertal, le populaire chanteur de Radio P. T. T. ; Arlette Rucart, le rossignol de la T. S. F. ; André Lyps, accordéoniste de Radio-P. T. T., 2e du championnat du monde, Paris 1939 ; Ginette Lenfant, âgée de 12 ans, jeune virtuose de l'accordéon, lauréate des concours internationaux de Roubaix et de Tourcoing 1939. Après le concert sera tirée une tombola.

**Vos Bronches sifflent**

Vous êtes oppressé, vous avez la poitrine sifflante, encombrée de mucosités. Des quintes de toux vous secouent à tout moment. Une cure de Sirop des Vosges Cazé vous tirera de ce mauvais pas : vous respirerez mieux, vous ne tousserez plus et ne cracherez plus. Vous serez un autre homme.

**Sirop des Vosges Cazé**
Le gd flac. : 13 f. 25. Tous Phies, Cazé, Phcien, 68 bis, Av. de Châtillon, Paris
9302

## TOUFFLERS

**Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers.** — Les sociétaires peuvent passer chez M. Degand, délégué, 37, rue de Tournai, pour y retirer leur série de graines.

### FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de

**Mme Yve Léocadie Humez-Grolez**

décédée à Brebières, le 25 décembre 1939, dans sa 70e année, munie des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise. Rendez-vous à la maison mortuaire, rue de la Gare, à 10 h. 45 et 11 heures à l'Eglise de Brebières. Inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tiendra lieu de faire-part.

### REMERCIEMENTS

Le Chef d'Escadron Charles PIERRON, Commandant la Gendarmerie du Département du Nord et sa famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été manifestées à l'occasion du décès de

**Madame Emile PIERRON**

prient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques et celles qui, empêchées, leur ont adressé leurs sentiments de condoléances, de trouver ici l'expression de leurs remerciements bien sincères.

# La dernière guerre s'est faite à crédit
# Celle-ci doit se faire au comptant

Drôle de guerre ! la formule connaît le succès ; cependant, elle ne nous satisfait pas, car la guerre n'est jamais drôle. Nous lui préférons Curieuse guerre ! qui d'ailleurs a suivi une bien curieuse paix...

Mais, qu'elle soit drôle ou curieuse, il importe de l'adapter à ses circonstances spéciales en la fixant sur la base solide d'un axiome fondamental :

*Celui qui l'emportera en économisant la vie de ses hommes et l'or de son bas de laine, sera celui qui sera parvenu le premier à s'équiper.*

Cette victoire sur le temps précédera et facilitera la victoire par les armes et raccourcira la durée du conflit.

Il importe donc que la population civile considère cette guerre sous une optique particulière.

Son point de vue doit être centré sur des buts très nets qui permettront à sa contribution d'être à la fois active et efficace, ordonnée et dynamique.

⁂

Il n'est pas question ici du travail intense que cette population doit fournir ; cela est trop évident et a déjà fait l'objet de mille recommandations.

Ce que nous voulons plus particulièrement envisager ici est l'attitude du public à l'égard de la consommation.

Faut-il économiser ?

Faut-il dépenser quand on peut, pour assurer la pérennité du commerce et de l'industrie ?

Faut-il se restreindre et en quoi ?

Faut-il faire des réserves ?

Pour répondre à ces questions si diverses, il convient de se référer à deux principes généraux qui doivent régler notre ligne de conduite pour faciliter la tâche et le rendement de notre économie :

I° Il ne faut rien dépenser inutilement.

II) Il ne faut rien jeter qui puisse être utilisé.

Ces deux affirmations appellent quelques commentaires :

Il sera bon de considérer comme dépenses civiles inutiles, ou devant en tout cas être restreintes volontairement, celles portant sur tout ce qui peut servir aux combattants, à qui la priorité d'usage doit être évidemment réservée.

En outre, celles correspondant à tout ce qui est possible d'être exporté à l'étranger, permettant en contre-partie une rentrée de devises.

Enfin, il faudra accepter avec bonne humeur les restrictions imposées par le Gouvernement, portant sur les produits importés qui nécessitent une sortie de devises.

Certes, ce devoir civique comporte une constante discipline et de nécessaires renoncements, mais une économie de guerre n'est compatible avec aucune prodigalité. Elle implique une consommation parcimonieuse des produits et une sage modération des dépenses.

Le train de vie de la Nation doit être limité par son devoir plutôt que par ses moyens.

Ainsi, en ce qui concerne ces trois groupes de dépenses, la restriction volontaire de la population civile, constitue l'attitude patriotique et la manière de servir efficacement.

Pour le reste, le libre-arbitre des temps meilleurs peut au contraire être observé.

Mais, il est un autre devoir à demander à nos compatriotes, devoir difficile à remplir, car son accomplissement heurte notre habitude de thésauriser les objets inutiles dont nous ne faisons plus usage.

Cependant, étant donné les progrès de la technique moderne, de la chimie en particulier, on peut affirmer que les objets infiniment divers ainsi mis en réserve ne sont inutiles que précisément parce qu'ils sont retirés du circuit d'utilisation.

Chacun sait mais chacun oublie que l'on peut faire tout avec mille riens : du papier neuf avec de vieux papiers ; de beaux tissus avec de vieux vêtements ; des explosifs avec de vieux chiffons ; des obus avec de la ferraille : des fusées avec de vieilles boîtes de conserves, ou tout au moins avec l'étain qu'elles contiennent, etc.

Il suffit d'avoir déménagé une fois dans son existence pour savoir tout ce qu'on accumule chaque année d'inutile, parce qu'inutilisé.

Inutilisé en temps de paix, ne veut pas dire inutilisable en temps de guerre. Et, c'est le devoir de chacun de ramener dans le circuit général, tout ce dont il ne se sert plus.

Les vieux déchets restent des matières premières.

Voilà ce que l'on a trop oublié ! Il convient de se pénétrer à nouveau de ces évidences ; d'en faire part à ses voisins, de les persuader par l'exemple.

⁂

Il appartiendra sans doute aux Pouvoirs Publics, avec l'aide des concierges et des hommes de la Défense Passive, de faire procéder à la collecte et au tri grossier de ces objets.

Ce tri serait réparti, dans le temps, et par produits.

La première semaine de chaque mois serait consacrée à la collecte des papiers et cartons. La deuxième à celle de tous les résidus métalliques. La troisième à celle des vêtements, hors d'usage et des vieux chiffons.

Maires, instituteurs, fonctionnaires retraités, associations de la jeunesse, prendront la tête de cette croisade modeste mais décisive.

Des primes pourraient être prévues, proportionnelles au poids des matières récupérées, pour ceux qui n'auraient pas les moyens d'apporter ainsi leur contribution volontaire. Mais nul ne doit ignorer que l'économie de guerre postule l'enrôlement de tous.

Aucune activité, aucune initiative, aucune énergie ne peuvent échapper à cette mobilisation volontaire.

⁂

Si nous voulions résumer en un mot le principe qui nous a poussés à donner ces quelques recommandations, nous le trouverions dans l'excellente formule de M. Serruys, haut-commissaire de l'économie nationale, qui suggère le devoir de chacun et de tous en disant : « La dernière guerre s'est faite à crédit, celle-ci doit se faire au comptant ». Ainsi, chacun doit s'ingénier à faire tourner la machine de guerre, en en laissant rien en dehors de son circuit.

Ce faisant, on gagnera du temps et de l'argent pour arriver à la victoire.

En dernière analyse, on aura économisé des vies humaines, devoir impérieux qui doit commander toutes les décisions des vrais chefs.

# TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Tél. : 5.85
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq

### *LE GALA THÉATRAL DE LA JEUNESSE DE L'EMPIRE FRANÇAIS*

Commencer une nouvelle année par une bonne œuvre, c'est ce qu'a décidé la « Jeunesse de l'Empire Français » en organisant une représentation au Théâtre municipal, de l'immortel chef-d'œuvre de l'opérette classique : La Mascotte, au profit de sa caisse de secours.

Ce spectacle de choix aura lieu le lundi 1er janvier 1940, à 15 h. précises.

La J.E.F. a obtenu le concours d'artistes très réputés tels que des : Suzanne Ruiz, Léon Delmulle, Julien Desart, Lucien Corvelyn, de Radio P.T.T. Nord. L'orchestre sera dirigé par Maître Robert Brisard.

En assistant nombreux à cette matinée, la population tourquenoise passera un agréable moment, en même temps qu'elle participera à une œuvre d'entr'aide dont il est superflu de souligner l'intérêt et la nécessité.

**CINÉ-THÉATRE** Aven. Gust. Dron Tourcoing. T. 3.82
Mercredi 27, à 14 h. 30, tarif réduit
Victor Francen et Geby Merley, dans
**ENTENTE CORDIALE**
NAISSANCE de la MARSEILLAISE

### *BOITE AUX LETTRES*

Un de nos lecteurs nous demande « si les réformés définitifs du temps de guerre, même ceux qui se trouvent être définitivement dégagés de toute obligation militaire, sont susceptibles de repasser devant une nouvelle Commission de réforme ».

A cette question nous répondons :

— Oui, jusqu'à la classe 1920 incluse, tous les réformés repassent une visite afin de connaître leur état de santé, ce qui doit permettre une récupération éventuelle. »

### AUTO VOLEE

On a volé lundi soir, place de Tourcoing, l'automobile de M. Alfred Lambrecq, industriel à Mouvaux, 455, rue de Tourcoing.

### DISTRIBUTION DES MASQUES POUR ADULTES

La distribution des masques pour adultes se continuera le mercredi 27 décembre, salle publique de réunions, de 8 h. 15 à 11 h. 30 et de 1 h. 45 à 17 h. pour les personnes dont le nom (nom du mari pour la femme mariée commence par Coo jusque Cou). Se munir de pièces d'identité.

### AU BUREAU DE BIENFAISANCE

La distribution annuelle des revenus des dons et legs aux familles les plus éprouvées par la maladie, aura lieu au siège du bureau de bienfaisance, vendredi 29 décembre, à 9 h. 30.

### AVIS AU PUBLIC

M. le Maire informe ses concitoyens qu'en raison des circonstances actuelles, il n'y aura pas de réceptions à l'Hôtel de Ville à l'occasion du Nouvel An.

### MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 18 au 23 décembre on a enregistré :

Bœufs : 11 fr. 50 à 17 fr. 75 le kilog ; Veaux, 17 fr. à 24 fr. ; Moutons, 15 fr. à 19 fr. le kilog.

**Vaccinations antidiphtériques.** — La séance de vaccinations antidiphtériques qui devait avoir lieu le jeudi 28 courant à 14 h., au bureau d'hygiène, 89, rue des Poutrains, est reportée au jeudi 4 janvier 1940, à la même heure.

## Sociétés et Comités

ARTISANES ET ARTISANS. — Le Bureau de l'Artisanat installé à l'école du Bâtiment, 10, rue de Gand (au côté du Gymnase), organise sa permance ce mercredi de 14 à 18 h. Renseignements sur le taxe d'armement ; contribution nationale extraordinaire ; contrat d'apprentissage ; inscription ou radiation au Registre des Métiers.

SYNDICAT DE L'IMPRIMERIE. — Vendredi 29 décembre, à 17 h., réunion générale au siège, Café Théo Desmettre, place des Halles.

### SOCIÉTES SPORTIVES

PING-PONG. — Les championnats individuels. — Voici les classements après les matches du 25 décembre.

1re série : 1. René Demulder (Coq Chantant), 21 victoires ; 2. A. Leman et R. Parmentier, 17 vict. ; 4. P. Huc et R. Quique ; 6. Demey ; 7. Guyomar, Deschamps, Decalonne ; 10. A. Masson ; 11. Paublom